

L'R NA JOIE

N° 261 du
5 juin 1999
27^e année

Feuillet d'info mensuel publié pour les Ernageois avec l'aide de l'a.s.b.l. Ernage Animation.

Editeur responsable : José JACOBS, drève de Linoy, 6 - 5030 Ernage.

Mise en page et impression : Roland VANHAUWAERT.

Distribution : Eugène DEHOUX, Colette & Serge JORIS, Georgette & Robert NOEL,
Elisabeth LACROIX, Marie-Christine SCHÜMMER, Marie-Thérèse & Roland THOMAS.



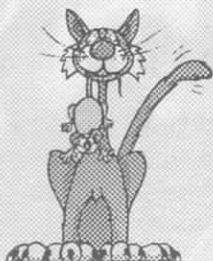
Ce petit journal est le vôtre. Son contenu dépend de vos articles qui, pour le prochain numéro, doivent nous parvenir avant le 20 du mois courant.

Paraît le premier samedi du mois, sauf au mois d'août.



FANCY FAIR

INVITATION CORDIALE
A TOUS LES ERNAGEOIS
L'école maternelle



organise sa FANCY FAIR,
le samedi 12 juin,
dans le jardin de la cure.



14h. Spectacle présenté par «LES ARISTOCHATS»
14h30 Ouverture des stands :

- . Jeux
- . Pâtisserie
- . Bar

La fête se déroulera dans la bonne humeur !
Réservations souhaitées : tél. 61.52.03



COMITE DES JUMELAGES DE GEMBOUX

SECTION ERNAGE - SKYROS

Des chemins de la Grèce à la Chaussée Romaine

A l'occasion du vingt-cinquième anniversaire du jumelage Gembloux-Epinal, le premier week-end de juillet, une délégation soeur de Skyros viendra nous rendre visite. Celle-ci, composée d'une trentaine de personnes, arrivera le jeudi 1^{er} juillet en fin de journée, pour repartir le mardi 6 juillet au matin.

Il convient de les loger cinq nuits chez l'habitant.

Un appel est lancé à votre hospitalité coutumière.

Contact :

Chantal et Dimitri XANTHOULIS, rue Eugène DELVAUX, 17, Ernage - tél : 61.32.60
Anne-Marie et Raymond DECELLE, Rue Camille CALS, 57, Ernage - tél : 61.20.71

Merci de votre sens de l'accueil.

Programme des festivités :

- Jeudi 1/7: arrivée des skyriotes à 19h30 à Ernage, verre de l'amitié à la salle la CONCORDE et présentation des familles d'accueil.
- Vendredi 2/7: visite des ascenseurs du canal du Centre et du Lion de Waterloo.
- Samedi 3/7: visite de Namur - dîner au Foyer Communal - visite d'une ferme - participation à SYMBIOPHONIE.
- Dimanche 4/7: Cérémonie officielle du vingt-cinquième anniversaire au Château du Bailly - dîner officiel des villes jumellées.
- Lundi 5/7: Visite de Bruxelles - souper « raclette » avec les familles d'accueil.
- Mardi 6/7: Retour

Le Comité des jumelages,
Section Ernage-Skyros



L'excursion des « 3 x 20 »

L'excursion traditionnelle des « 3 x 20 » aura lieu, cette année, le mercredi 23 juin, sa destination principale sera la ravissante localité grand-ducale d'Esch-sur-Sûre où sera servi le dîner.

Le Comité des « 3 x 20 » a mis un soin tout particulier à préparer d'autres centres d'intérêt de nature à meubler la journée, mais nous préférons en réserver la surprise.

Etant donné la possible disponibilité de quelques places dans le car, la raison d'être de la présente information a pour but de permettre à quiconque d'entre vous de faire partie de l'expédition, sans pour autant remplir les conditions exigées des membres du groupement des « 3 x 20 ».

Il suffit, dans ce cas, de prendre contact, le 15 juin au plus-tard, au numéro de téléphone 61.20.71, avec Raymond Decelle qui vous donnera toutes les directives.

Le coût du voyage pour les personnes non membres du groupement des « 3 x 20 » est de 1600 francs tout compris à l'exception des boissons.

Si vous avez l'intention d'être des nôtres le 23 juin, nous vous souhaitons d'ores et déjà la bienvenue et bon amusement.

Le Comité des « 3 x 20 »



RAPPROCHEMENT ERNAGE-MONTADY

Il y a peu de temps, je vous parlais d'un projet de voyage à Montady et aujourd'hui, non sans un brin de nostalgie, je viens vous en parler au passé.

Quelque trente amis belges se sont déplacés à Montady pour y vivre quatre jours merveilleux.

Le soleil était au rendez-vous ; nous n'avons pu le ramener en Belgique mais il nous a laissé quelques traces sur les bras et les cuisses !

Ce séjour ne fait que confirmer l'amitié et le rapprochement Ernage-Montady. Beaucoup de temps passé en famille, quelques visites agréables (Valras, Cap d'Agde, Minerve...) des spécialités culinaires à découvrir et à apprécier et un tournoi de boules qui a vu, au grand dam des Montadynois, un belge s'imposer. Bravo José !

Mais plutôt que d'en parler, pourquoi ne viendrez-vous pas le dimanche 27 juin à la salle la Concorde, vers 11 heures, à l'heure du « p'tit jaune ».

Nous vous en dirons encore plus et nous vous ferons découvrir nos photos souvenirs qui nous l'espérons vous inciteront à nous rejoindre dans notre belle aventure méditerranéenne.

La secrétaire NOËL M.Christine



EN VRAC

Santé

De plus en plus de gens reconnaissent aujourd'hui les bienfaits d'une alimentation naturelle et compète pour la santé de l'organisme.

Les enfants qui profitent dès le départ, d'une telle alimentation ont toutes les chances d'être plus tard, des adultes pleins de vie, de force et de santé.

Combien doit peser votre enfant ?

Ce tableau a été établi par l'institut de Recherche de Dortmund sur la diététique d'un enfant pour un âge ou une grandeur donnée.

AGE	FILLES		GARÇONS	
	Taille	Poids	Taille	Poids
An	Cm	Kg	Cm	Kg
1	75	9.9	77	10.5
2	87	12.4	89	13.0
3	97	14.7	97	14.8
4	104	16.6	106	17.3
5	111	18.6	112	19.3
6	118	21.3	118	21.4
7	124	24.0	125	24.2
8	130	27.1	131	27.3
9	135	29.8	136	30.0
10	141	33.6	141	33.3
11	147	38.5	146	36.9
12	154	44.8	152	41.8
13	159	50.1	158	46.6
14	162	53.5	165	52.7
15	163	54.5	171	60.1

Si votre enfant dépasse de 10% le chiffre indiqué, il est important de donner à celui-ci une alimentation équilibrée qui le fera revenir à un poids normal.

(Source la santé ça se mange)

Pollution

Herbicides, insecticides, nitrates.

Une étude a été réalisée à l'université du Wisconsin aux Etats-Unis sur des souris.

On a fait ingurgiter à des souris de l'eau contenant des concentrations en aldicarbe (un insecticide), en atrazine (un herbicide) et en nitrates, habituellement relevées sur des eaux destinées à la consommation humaine.

Ce cocktail a provoqué, chez les rongeurs, des effets particulièrement néfastes sur leurs systèmes immunitaires, hormonal et nerveux.

Des répercussions nettement plus agressives que lors de l'administration de ces substances prises isolément. C'est ce qu'on appelle le phénomène synergétique, indique le Professeur Eric Pluygers (UCL), l'un des spécialistes belges de ces questions. Cette notion implique que deux substances inoffensives en soi peuvent devenir extrêmement dangereuses lorsqu'on les combine. En ce qui concerne les herbicides ou les nitrates, leurs méfaits lorsqu'ils sont analysés séparément, sont déjà bien réels, même à des doses très peu élevées. L'étude américaine montre que leur impact suit une courbe exponentielle dès qu'il y a mélange.

Or, l'ardicarbe, l'atrazine et les nitrates se retrouvent en quantités significatives dans nos eaux souterraines

Pour ne prendre que l'atrazine, on soupçonne sa responsabilité partielle dans l'augmentation de la fréquence du cancer du sein, poursuit le Pr. Pluygers.

Les américains ont aussi montré que ces polluants pouvaient induire des malformations fœtales, des problèmes de développement chez l'enfant.

Or il est prouvé que nos eaux contiennent des concentrations de pesticides.

Publication du journal «La Dernière Heure»

Je signale qu'il existe sur le marché des petites unités de filtrage de l'eau par le système d'osmose inverse qui s'adaptent simplement sur un robinet. Production journalière 20 litres par jour.

Vous obtenez une eau équivalente à de l'eau minérale pour un prix d'environ 1 fr. le litre. Coût de l'appareil +/- 8.000 fr. A utiliser pour boire, faire le café, le thé, cuire vos légumes, et pourquoi pas dans le whisky.

Gérard



PAROISSE SAINT-BARTHELEMY

A ERNAGE

HORAIRE DES OFFICES ET INTENTIONS DES MESSES DOMINICALES

Samedi 5 juin à 11h

Messe de mariage de Geneviève DECELLE et Laurent PIET

Dimanche 6 juin à 10h45

Christian BRISACK - André DEFRENNE - Gabrielle LACROIX - Suzanne SAUTE

et Germaine LEGROS - Défunts des familles DECELLE-BODART-THIRION-GERMAIN-LANNEAU

Dimanche 13 juin à 10h45

Mathilde DUJARDIN, Juliette DUJARDIN et Antoine STOQUART - Joffre LACROIX, Jean BRICHART et Véronique DEPIREUX - Bernard LARDINOIS - En action de grâces pour différents événements - En l'honneur de Notre-Dame des Affligés

Dimanche 20 juin à 10h45

Andrée ROBERT - Défunts des familles HOCK-BOUVEROUX - Défunts des familles MATHY-PASTEELS-DANVOIE-BOSMAN - Défunts des familles VAN MELLAERT-SERVOTTE - En remerciement pour une grâce obtenue.

Dimanche 27 juin à 10h45

Auguste GERMAIN et Juliette GILLAIN - Jean MARCHAL - François RAYMAKERS - Défunts des familles DESTAINT-GUALTERIO - Défunts des familles SOMVILLE-DEGREEF

Dimanche 4 juillet à 10h45

Christian BRISACK - Ernest JACQMIN - En action de grâces pour différents événements - Défunts des familles JOPLET-REGNIER - Défunts des familles TREMOUROUX-GERREBOS-LESOYE-LIVIN-GROSJEAN

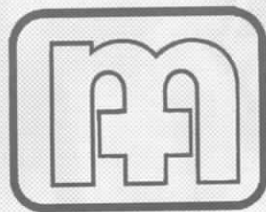
* * *

Toute modification sera annoncée au cours de l'office précédent.

Pour rappel : il y a toujours, à l'école gardienne, une animation pour les enfants à la messe de 10h45 et une garderie pour les tout petits.

Le prêtre responsable de la paroisse est Monsieur Jean-Luc DEPAIVE, Administrateur. Pour le contacter : tél. 60.15.65. Le n° d'appel de Monsieur l'abbé Jacques VILLERS, Doyen de Gembloux, est le 61.32.61 et celui de Monsieur Hervé VANDEPUTTE, Président du Conseil de Fabrique, le 61.01.27

Eugène DEHOUX.



MUTUALITE CHRETIENNE DE NAMUR

Section n° 30 à ERNAGE

Permanence : rue Omer Pierrard n° 124

En juin : les mardis 1 et 15 de 16 à 19 heures

En juillet : les mardis 6 et 20 de 16 à 19 heures

LE DOSSIER MEDICAL GLOBAL POUR UNE VUE D'ENSEMBLE DES SOINS

Depuis le 1er mai, les personnes âgées de 60 ans et plus peuvent demander à leur médecin de famille de gérer leur «dossier médical global». Celui-ci est différent du dossier que tout médecin doit normalement tenir pour chacun de ses patients.

Le dossier médical global contient toute l'information médicale d'un patient : les consultations, les examens déjà subis, les résultats d'analyse... Il donne au médecin de famille une vision globale de tout ce qui a trait à la santé de ses patients.

Le dossier médical global garantit un meilleur suivi des soins de santé de chacun. Il contribue à améliorer la communication avec les autres prestataires. Il permet d'éviter la répétition d'examens inutiles et d'écarter les prescriptions contradictoires.

Les patients qui auront confié la gestion de leur dossier médical global à leur médecin de famille ont droit à une réduction de 30 % de leur ticket modérateur pour des consultations chez un généraliste.

En toute liberté !

L'instauration du dossier médical global résulte du dernier accord passé entre médecins et mutuelles au mois de décembre 98. Celui-ci précise bien que le médecin de famille gèrera ce dossier médical global sur demande volontaire et explicite de son patient. Ce souhait doit être exprimé à l'occasion d'une consultation au cabinet du médecin généraliste (donc pas lors d'une visite à domicile).

A tout moment, vous pouvez changer de médecin et désigner un autre médecin pour continuer à gérer votre dossier médical global. Votre nouveau généraliste demandera à votre ancien médecin de famille de lui transmettre le dossier.

Concrètement, en bref

Tout le monde disposera un jour de son dossier médical global. Mais aujourd'hui, vu les limites de l'enveloppe budgétaire, seules les personnes de 60 ans et plus sont concernées.

A vous de décider !

Vous avez 60 ans et plus. Vous souhaitez confier la gestion de votre dossier médical global à votre médecin généraliste :

- . Vous le lui demandez à l'occasion d'une consultation à son cabinet.
- . Votre médecin prend bonne note de cet accord et ouvre votre dossier.
- . En plus des honoraires habituels, vous payerez pour cette consultation un montant de 500 F destiné à couvrir les frais administratifs de votre dossier.
- . Au moment de vous faire rembourser les frais de consultation par la mutualité, vous récupérez entièrement cette somme de 500 F.
- . La mutualité enregistre la date de la demande qui se trouve sur l'attestation de soins donnés.

Vos avantages

En plus de l'avantage d'une meilleure gestion de vos soins par votre généraliste, vous bénéficiez d'une diminution de 30 % sur le ticket modérateur de vos consultations chez le généraliste. Cet avantage financier n'est toutefois pas accordé lors d'une visite à domicile.

La mutualité vous fournira également une carte qui symbolisera l'engagement pris entre le patient et son généraliste. Elle indique que vous avez droit à une diminution de 30 % sur les tickets modérateurs de vos consultations chez un généraliste. Elle vous servira aussi quand vous consultez un médecin spécialiste et que vous lui demanderez de transmettre des informations à votre généraliste.

Eugène DEHOUX.